Mobilisons-nous pour nos conditions de travail, pour nos salaires !

Bien-etre et Reconnaissance Au TRAVAIL A LA Ville de SAINT-HERBLAIN ? Qu'en Pense Le PERSONNEL ?

C'est de la confiance que naît la trahison !

C'est très clair, La Collectivité poursuit ses économies sur la masse salariale. **Limiter les primes ou les exclure, diviser les agent.es.** Certaines réorganisations incluant l'annualisation sont conçues en ce sens ; voici des organisations non abouties qui manquent non seulement de précisions mais aussi d'éléments factuels, comme des simulations de plannings permettant un comptage précis du temps de travail. Pour d'autres, certaines missions ne sont pas correctement comptabilisées, ou non prises en compte.

Comme toujours ce sont les agents de catégorie B et C qui vont en pâtir le plus. !

Profiter des 1 607 heures pour procéder à une réorganisation des services déguisée, est-ce se soucier du bien-être de ses agents ? Exclure des agent.es de la prime COVID, dispositif de reconnaissance, est-ce se soucier du bien-être de ses agents ? Attribuer de manière inégalitaire la prime complémentaire COVID, est-ce se soucier du bien-être de ses agents ?

Le Bien-être au travail doit se traduire par la mise en œuvre d'une politique tournée vers les agents avant de rejaillir positivement sur les services publics et non l'inverse qui ne fonctionne pas. Un bon agent est un agent écouté, respecté, reconnu et considéré dans son travail par son employeur, condition sine qua non de l'épanouissement professionnel. La Collectivité doit faire plus pour prévenir les risques psychosociaux, en amont des manifestations aiguës de stress, de violence ou d'épuisement.

Le syndicat SUD appelle l'ensemble des agent.e.s de la ville de Saint-Herblain à se mobiliser le Jeudi 3 février à 12h sur le parvis de l'hôtel de ville.

De l'argent il y'en a dans les caisses de la Mairie !
Tout augmente sauf nos salaires !
Pourquoi rajouter de la précarité à la précarité !

SUD CT Saint-Herblain
2 rue de l'hôtel de Ville
44800 Saint-Herblain
Tél : 02 28 25 21 73 - Courriel : sudct.saintherblain@gmail.com - Site : sudctsaintherblain.fr